



MONITEUR ÉDUCATEUR

Diplôme d'État de niveau 4

Le Diplôme de Moniteur Éducateur est un diplôme de niveau 4 délivré au nom du ministère des Solidarités et de la Santé et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La profession

Le moniteur-éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles. Il contribue ainsi à instaurer la relation.

Il élabore son intervention avec l'équipe de travail et son encadrement dans le cadre du projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction de leurs champs de compétences : intervention individuelle (administrative ou judiciaire), collective ou territorialisée. La formation soutient le développement des compétences au plus près des personnes concernées, notamment dans leur accès aux droits (numériques, usages, prévention des risques et des situations de harcèlement, médiation).

Les lieux d'intervention

- Foyer de vie
- Maison d'enfants à caractère sociale (MECS)
- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
- Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)
- Etablissement sociaux et médico-sociaux

Les aptitudes

- Grande attention aux problèmes sociaux et humains
- Faire preuve d'adaptation
- Savoir travailler en équipe
- Être organisé(e)
- Avoir le sens des responsabilités
- Posséder une ouverture d'esprit et d'écoute

Taux de réussite 2022

91 %

Taux d'insertion 2021

100 %

Le contenu de la formation

Une formation professionnelle de 2 ans en formation initiale ou situation d'emploi, soit 950 h théoriques et 980 h pratiques (ou 280 h pour les personnes en emploi.). Des allègements de formation peuvent être étudiés individuellement avant l'entrée en formation (voir protocole d'admission) et dépendent des titres détenus par les candidats. Des dispositions spéciales sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site Internet.

950 heures de formation théorique

4 domaines de certification (DC) :

DC1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé (400h)

DC2 - Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300h)

DC3 - Travail en équipe pluriprofessionnelle (125h)

DC4 - Implication dans les dynamiques institutionnelles (125h)

980 heures de formation pratique pour la voie initiale

2 stages de 8 semaines

(en 1ère année)

1 stage de 12 semaines

(en 2ème année)

280 heures de formation pratique pour les personnes en situation d'emploi

1 stage de 8 semaines

(en 1ère année)



Les outils

Cours, conférences, séminaires, débats, travaux de groupe, enquêtes, accompagnements aux écrits et au numérique, projets individuels et collectifs, projets de mobilité internationale, plateformes numérique, aménagements pour les personnes en situation de handicap (SocialLab)



Les modalités d'évaluation

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et écrits professionnels + épreuve orale.

Les conditions d'admission

- Satisfaire à l'épreuve écrite d'admissibilité (épreuve écrite de 2H)
- Ou être titulaire d'un diplôme permettant une dispense de l'épreuve d'admissibilité

- Diplôme ou certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4
- Baccalauréat ou diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat
- DETISF
- Bac Pro « Services de proximité et vie locale »
- Bac Pro « Services en milieu rural »
- BAC Pro « Accompagnement, soins et services à la personne »
- Titre Professionnel Technicien médiation services
- BEATEP spécialité « Activité sociale et vie locale »
- BPJEPS « Animation sociale »
- DEAVS
- Mention complémentaire d'aide à domicile
- DEAF
- DEAMP
- DEAES

- Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission

Les coûts

Frais de sélection : **125€** (**85€** pour les personnes dispensées de l'écrit)

Coût de la formation : **11 400€**



Les financements

code RNCP : 492

	FINANCEMENT	INSCRIPTION	NOMBRE DE PLACES
Etudiants	Frais de sélection et coût de formation financés par la Région SUD	Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com	20
Demandeurs d'emploi	Frais de sélection et coût de formation financés par la Région SUD	Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com	
Salariés	Apprentissage, employeur, OPCO, Transition Pro, CPF...	Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com	30



Les interlocuteurs

Responsable de Centre d'Activité

Hélène BAGNIS

04 91 67 13 06

helene-bagnis@irts-pacacorse.com



Assistante formation

Sophie COLOMBAN

04 91 67 13 11 ou 04 92 81 97 05

sophie-colomban@irts-pacacorse.com

Sites de formation

IRTS PACA CORSE

Site des Flamants

10 rue Alexandre Ansaldi

13 014 Marseille

04 91 67 13 00

IRTS PACA CORSE

Site de Digne-les-Bains

09 avenue Paul Martin

04 000 Digne-les-Bains

04 91 67 13 00

Suivez-nous



@irtspacaetcorse



@irts-paca-et-corse



@IRTSPACACorse



@irtspacacorse



@irtspacacorse

www.irts-pacacorse.com



**Prestations, locaux accessibles et référents
aux personnes en situation de handicap**

